

Extrait du procès-verbal de délibération du conseil d'administration Restreint aux professeurs des universités et assimilés et maîtres de conférences et assimilés

- VU le code de l'éducation, notamment dans ses articles L.712-2 et L952-6-1 ;
- VU le décret n°84-431 du 06/06/1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs ;
- VU le décret n° 93-1335 du 20/12/1993 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion concernant les professeurs des universités et les maîtres de conférences ;
- VU l'arrêté du 15/06/1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences ;
- VU l'arrêté du 15/12/1997 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des professeurs des universités et des maîtres de conférences ;
- VU l'arrêté du 15/09/2008 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités, paru au Journal officiel de la République Française n° 222 du 23/09/2008 ;
- VU la circulaire ministérielle MESR DGRH A1-2 n° 08-0069 du 23/04/2008, relative aux comités de sélection pour le recrutement des enseignants-chercheurs ;
- VU le procès-verbal de délibération du conseil d'administration restreint de l'ENSMA dans sa séance du 16 février 2017, portant avis favorable sur la composition des comités de sélection mis en place dans le cadre de la session synchronisée 2017 de recrutement des enseignants-chercheurs ;
- VU le procès-verbal de délibération du conseil scientifique restreint de l'ENSMA dans sa séance du 16 février 2017, portant avis favorable sur la composition des comités de sélection mis en place dans le cadre de la session synchronisée 2017 de recrutement des enseignants-chercheurs

Il est mis en place un comité de sélection dans le cadre des opérations de gestion relative au concours session synchronisée 2017 concernant le poste de Maître de conférences **n° 0845 en 60ème section**.

Le comité de sélection relatif au poste désigné ci-dessus est composé comme suit :

	Nom	Prénom	Corps /qualité	Discipline enseignée ou de recherche	Établissement d'origine
Collège A intérieurs	GONCALVES DA SILVA	Eric	PR	Aérodynamique compressible, simulation	ISAE-ENSMA
	BOREE	Jacques	PR	Aérodynamique expérimentale, turbulence	ISAE-ENSMA
	NADOT	Carole	PR	Mécanique des matériaux	ISAE-ENSMA
Collège A extérieurs	BRAZA	Marianna	DR	Aérodynamique, turbulence	CNRS, IMF Toulouse
	CHAUMEIX	Nabiha	DR	Combustion, détonation	CNRS ICARE
	TREBINJAC	Isabelle	PR	Aérodynamique, turbomachines	Ecole Centrale de Lyon

	Nom	Prénom	Corps /qualité	Discipline enseignée ou de recherche	Établissement d'origine
Collège B intérieurs	LEHNASCH	Guillaume	MCF	Aérodynamique compressible, simulation	ISAE-ENSMA
	SPOHN	Andréas	MCF	Aérodynamique expérimentale	ISAE-ENSMA
	CHOCINSKI	Laurence	MCF	Mécanique des matériaux	ISAE-ENSMA
Collège B extérieurs	BARRE	Stéphane	CR	Aérodynamique expérimentale	CNRS, LEGI
	DUPONT	Pierre	CR	Aérodynamique compressible expérimentale	CNRS, IUSTI
	JORDAN	Peter	CR	Aéroacoustique expérimentale	CNRS, Université de Poitiers

Pour extrait certifié conforme
Chasseneuil du Poitou, le 16 février 2017
Le Président du Conseil d'Administration Restreint,



Yves BERTIN